



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 47036

Texte de la question

M. Jean-Pierre Dupont appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la révision du nombre d'heures consacrées aux cours d'histoire et géographie dans les classes scientifiques prévue par la réforme des lycées. Ainsi, les classes scientifiques de première et terminale seront amputées d'une demi-heure de cours passant de 3 heures hebdomadaires à 2 h 30. Ces mesures devraient s'appliquer à la rentrée 2000 pour les premières S et en 2001 pour les terminales. L'histoire et la géographie, tant au collège qu'au lycée, constituent le portail d'accès à la culture par l'apprentissage, entre autres, de notre passé historique et des différentes civilisations. C'est pourquoi, il souhaite savoir s'il entend réviser cette décision, qui suscite de graves inquiétudes dans le corps enseignant.

Texte de la réponse

Dans sa conférence de presse du 27 avril 2000, le ministre de l'éducation nationale a défini les grandes orientations dans lesquelles s'inscrit la poursuite de la réforme des lycées : préserver la diversité des savoirs en favorisant l'égalité des filières qui les incarnent ; pour ce faire, des aménagements ont été apportés aux différentes séries et classes ; favoriser la mise en place des dispositifs d'innovation pédagogique, centrés plus étroitement sur les besoins des élèves : aide individualisée en classe de seconde, travaux personnels encadrés en classes de première et terminale ; rénover les contenus d'enseignement en préservant les exigences intellectuelles indispensables à une formation de qualité. La réforme s'applique à la rentrée 2000 en classes de première des séries générales. Les classes terminales seront concernées à partir de la rentrée 2001. S'agissant de l'histoire-géographie, le ministre est particulièrement attaché à l'enseignement de ces disciplines qui fournissent des éléments indispensables pour la connaissance et la compréhension du monde actuel, et ce dans toutes les séries. La réforme des lycées conserve toute leur place à ces disciplines fondamentales. Les horaires actuels ont été maintenus dans la plupart des séries, sauf en série S. Le réaménagement de cette série a en effet été conduit avec le double souci d'une part, de privilégier les matières scientifiques, en particulier les sciences expérimentales, afin d'y attirer en priorité les élèves réellement motivés par les études scientifiques et d'autre part, de maintenir une part significative à la culture générale non scientifique. C'est cette préoccupation qui a conduit notamment à compenser la baisse de l'horaire d'histoire-géographie d'une demi-heure en classe terminale par l'introduction de dédoublements. Le groupe technique disciplinaire, à qui a été confiée l'élaboration des nouveaux programmes des lycées dont l'application interviendra en classe de seconde à partir de la rentrée 2001, proposera également des ajustements à l'actuel programme de première scientifique, qui seront appliqués à compter de la rentrée scolaire 2000.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Dupont](#)

Circonscription : Corrèze (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47036

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 mai 2000, page 3195

Réponse publiée le : 14 août 2000, page 4825